

La Liste Citoyenne

Elections municipales Saint-Etienne 2008

Nadim Ghodbane



Propositions de la Liste Citoyenne

Mettre en débat le Plan de circulation urbain.

Repenser les transports, avec une nouvelle politique tarifaire en tenant compte des ressources des usagers. Encourager les moyens de transports alternatifs comme le co-voiturage, développer et sécuriser les pistes cyclables.

Plan de rénovation des écoles maternelles et primaires.

Une alimentation bio doit être envisagée dans les cantines scolaires.

Réorganiser l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les écoles.

Renforcer les activités péri-scolaires

Faire une offre beaucoup plus importante en matière de crèches.

Revenir à un service public de l'eau

Réorganiser le service de nettoyage de la ville

Une politique de mise en valeur du patrimoine architectural et industriel stéphanois. Faire de ce patrimoine le coeur d'une nouvelle politique touristique.

Réhabilitation de la Bourse du Travail, favoriser des actions pour que ce lieu redevienne central dans la vie stéphanoise.

Reconnaître, à l'échelle des quartiers, une légitimité aux habitants pour créer des conseils de quartiers ouvert à tous

Préciser dans un document contractuel (de type charte) les droits, les devoirs, les moyens, la place et le rôle des élus, des techniciens et des habitants dans ces instances de quartier

Développer la pratique des enveloppes financières de quartier permettant aux instances de quartier de gérer un budget propre pour des investissements de voisinage, concrétisant ainsi une certaine autonomie financière et un pouvoir de décision de ces instances.

Généraliser la pratique des projets globaux pluriannuels - sur trois ans - contractualisés avec les instances de quartier afin de les pérenniser.

Adopter une charte locale de la citoyenneté ou charte locale de la démocratie, affirmant les principes et détaillant les outils du développement de la citoyenneté locale afin de s'engager concrètement dans une démarche de reconnaissance de la citoyenneté de tous

les habitants

Mettre en place un budget participatif afin d'engager un véritable débat contradictoire sur les choix budgétaires de la commune et de rendre transparent le budget de la commune en informant les habitants en amont du vote du budget

Créer des commissions d'usagers des services publics (conformément à l'article 26 de la loi sur l'administration territoriale de la République de 1992) ou mieux, accompagner la création de comités d'usagers : commission ou comité des usagers de l'eau, des cantines scolaires ou des transports en commun, par exemple ; ces outils devant permettre le renforcement de la transparence, l'intervention des usagers et l'amélioration de la réponse qualitative du service public.

Appliquer la loi sur la communication des documents administratifs et faciliter l'accès des citoyens à ces documents car leur lisibilité reste difficile pour les non initiés.

Mettre sur pied (en attendant le droit de vote des résidents étrangers), une structure municipale (ou intercommunale) de type conseillers municipaux étrangers associés ou conseil de résidents étrangers

Amener la population à mieux consommer (à travers par exemple le commerce équitable) ; dans ce même esprit, encourager les circuits courts de commercialisation qui prennent appui sur les ressources locales et qui les valorisent, réduisant ainsi les transports lourds à longue distance .

Encourager la création de cafés-citoyens ou de forums permanents (cybernétiques ou non) lieux de débats publics informels .

Contribuer à la formation des bénévoles associatifs pour en augmenter le nombre, et permettre aux militants d'acquérir un statut et une légitimité parmi les acteurs locaux.

Affiner les missions des équipements de proximité (centres sociaux, maisons des jeunes, pour tous ou de quartier...) pour qu'ils soient facteurs de lien social, de pédagogie de la citoyenneté et d'apprentissage de la participation davantage que des lieux de consommation de loisirs

Faire du conseil municipal un lieu ouvert au débat avant d'être une chambre d'enregistrement de décisions prises en commissions et, pour cela : interrompre les séances pour permettre aux citoyens présents de s'exprimer, utiliser les nouvelles technologies de communication, veiller à la publicité légale avant et après la réunion du conseil

Utiliser le référendum local avec prudence et sans démagogie. S'engager à ce que le référendum soit pratiquement décisionnel (à défaut de l'être légalement), c'est-à-dire que le conseil municipal transforme automatiquement l'avis majoritaire en délibération .

Nommer un adjoint à la démocratie participative et à la citoyenneté. Donner à cette délégation les moyens d'une politique transversale et une place identique aux délégations traditionnelles.

Aider à la création d'un observatoire indépendant (ou toute structure équivalente du type commission tripartite élus, techniciens,habitants) qui suit et évalue les dispositifs de participation.

Accepter la mise en place d'une structure permettant une analyse de l'impact des décisions en matière urbaine, au regard des critères du développement durable.

Multiplier les lieux et les outils de débats publics sur les projets d'urbanisme de la ville et plus largement du territoire. Développer l'information sur l'urbanisme pour permettre une expression citoyenne réelle lors de l'élaboration des nouveaux plans locaux d'urbanisme et lors des enquêtes publiques

Créer des ateliers d'urbanisme (ou des structures équivalentes) permettant de travailler régulièrement et durablement avec des groupes d'habitants en amont des projets d'urbanisme du territoire.

Démocratiser la gestion des organismes d'HLM et des sociétés d'économie mixte, en accroissant au sein de leur conseil d'administration ou de surveillance le nombre et le pouvoir des locataires et des résidents.

Assurer la transparence des commissions d'attribution des logements avec une adoption et un affichage clairs des critères objectifs d'attribution.

Donner la priorité à la rénovation du parc ancien (dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat , par exemple) afin d'éviter l'étalement urbain.

Renforcer la réquisition de logements vides afin de libérer des logements pour des personnes en difficulté.

Constituer une maison de la nature et de l'écologie servant de base pédagogique, qui permettra, avec les écoles, les fédérations d'éducation populaire et d'autres acteurs associatifs, la constitution d'une culture de l'écologie. Insister sur la sensibilisation aux pollutions liées à l'habitat : insalubrité, mauvaise conception ou utilisation des systèmes de chauffage et d'aération, ordures ménagères.

Assurer la surveillance des niveaux de pollution et une connaissance de la nature des pollutions sur l'ensemble du milieu. Créer si nécessaire des observatoires dédiés à veiller à la transparence, la diffusion et l'utilisation des résultats de cette surveillance .

Soutenir les initiatives associatives en faveur de l'emploi comme les clubs d'entrepreneurs et d'investisseurs et les pôles d'économie sociale et d'économie solidaire.

Mobiliser les ressources humaines du territoire porteuses de projets et micro-projets de développement économique local, autour de la notion d'emploi d'utilité sociale

Assurer une souplesse et une diversité des modes de garde des jeunes enfants : par la création de commissions de cogestion où les associations de parents trouveraient toute leur place, assurer la transparence dans l'attribution des places de crèches, mettre en place des horaires d'ouverture en phase avec la pluralité des modes de vie des parents (horaires décalés, travail de nuit, précarité).

Insérer un schéma communal ou inter-communal de gérontologie dans le schéma départemental. Favoriser le maintien à domicile, associer les retraités et les personnes âgées à la conception et à la gestion de ce secteur .

Recréer de véritables lieux de coexistence intergénérationnelle, comme les regroupements entre crèches et maisons de retraite ou les interventions de groupes scolaires dans les établissements de personnes âgées. Penser de manière générale l'utilité sociale des personnes âgées.

Avoir une nouvelle réflexion relative aux tarifications des services publics communaux et intercommunaux pour opérer de véritables transferts sociaux (quotient familial, carte unique, systèmes dégressifs...).

Redynamiser les conseils communaux de prévention de la délinquance pour qu'ils deviennent de véritables instances de développement et de mise en cohérence des actions de prévention

Élaborer un contrat local de sécurité résultant de la synthèse des points de vue des différents acteurs et intégrant les actions de prévention, pour que tous les intervenants locaux de la prévention travaillent en intelligence, à partir d'un diagnostic partagé

Développer la lecture publique à travers les bibliothèques, les discothèques et médiathèques, faire un effort particulier à l'égard de ceux qui ne sont pas spontanément demandeurs. Multiplier les animations dans ces lieux

Multiplier les écrivains publics. Sensibiliser les jeunes générations à la lecture et les former à la lecture des images audiovisuelles .

Soutenir les cinémas associatifs et d'art et d'essai en les aidant notamment à développer leur projet éducatif d'ouverture aux mondes et aux hommes par la diffusion d'images qui sont commercialement libres.

Promouvoir la créativité musicale, chorégraphique et plastique des citoyens par des manifestations locales, dans le cadre scolaire ou celui des équipements de proximité.

Veiller particulièrement aux publics les plus fragiles culturellement, grâce à des interventions artistiques dans les hôpitaux, les maisons de retraite et l'espace public.

Mettre en place avec les différents partenaires de l'éducation (éducation nationale, collectivités locales, associations d'éducation populaire, associations de parents d'élèves, centres sociaux...) un contrat éducatif local permettant de faire un diagnostic des besoins éducatifs locaux et de mieux adapter la politique locale

1 Ghodbane Nadim <i>Agent Commercial</i>	33 Ziouche Aballah <i>Licence Droit</i>
2 Zaid Zohra <i>Présidente de l'Association Citoyenne, Secrétaire Comptable, Prestataire de Services, Opératrice de Saisie PAO</i>	34 Laïdouni Nadia <i>Fonctionnaire</i>
3 Bertozzi Serge <i>Agent d'accueil</i>	35 Ray Anthony <i>Etudiant</i>
4 Khettal Farida <i>Moniteur Socio-Educatif</i>	36 Fayolle Marie-Reine <i>Retraitée</i>
5 Mouhli Madjid <i>Chef d'Entreprise</i>	37 Chebira Mohamed <i>Etudiant Infirmier</i>
6 Chevrier Claire <i>Professeure de Lycée</i>	38 Chtir Lina <i>Brevet Technicien Supérieur Assistante de Gestion</i>
7 Potente David <i>Infographiste</i>	39 Bourrat Daniel <i>Retraité</i>
8 Romestin Aline <i>Commerçante</i>	40 Mabed Gisèle <i>Employée secteur privé</i>
9 Chevalliez Emmanuel <i>Infirmier</i>	41 Courbon Kris <i>Etudiant</i>
10 Fayolle Véronique <i>Employée en grande surface</i>	42 Sadni Samira <i>Pécultrice</i>
11 Rhila Said <i>Chauffeur de bus</i>	43 Ngadi Aziz <i>Artiste Musicien</i>
12 Chaif Yamina <i>Aide soignante</i>	44 De Faria Nora <i>Adjoint Administratif</i>
13 Zitouni Hamed <i>Chauffeur poids lourd</i>	45 Lamkadmi Mohamed <i>Artisan</i>
14 Chtir Rita <i>Secteur médical</i>	46 Gimbert Jeanine <i>Retraitée</i>
15 Ait Jaddou Zacharie <i>Licence Math-Info</i>	47 Ray Stéphane <i>Etudiant</i>
16 Khettal Hayette <i>Employée secteur médical</i>	48 Petit Mathilde <i>Etudiante</i>
17 Chelouche Ahmed <i>Salarié</i>	49 Zamrani El hassan <i>Chauffeur</i>
18 Chouami Kheyra <i>Animatrice jeunes enfants</i>	50 Seba Sabrina <i>Etudiante</i>
19 Bekri Aziz <i>Professeur de Lycée</i>	51 El Haloua Ahmed <i>Retraité métallurgie</i>
20 Blanc Marie-Agnès <i>Ecrivain Public</i>	52 Rhila Leila <i>Couturière</i>
21 Yebba Driss <i>Retraité</i>	53 Laazizi Mourad <i>Etudiant</i>
22 Ziouche Lamia <i>Licence Droit</i>	54 Rejeb Soumeya <i>Responsable prêt à porter</i>
23 Grine Farid <i>Conducteur PL</i>	55 Zrigui Mohamed <i>Employée</i>
24 Gord Nathalie <i>Professeure de lycée Sciences physiques</i>	56 Dendane Fahima <i>Agent d'Accompagnement</i>
25 Elgaloudi Faycal <i>Mécanicien</i>	57 Tebbi Zahir <i>Préparateur en Bloc Opératoire</i>
26 Chtir Sophia <i>DUT Technique et commercialisation, Licence Psychologie</i>	58 Ghodbane Schéhérazade <i>Etudiante</i>
27 Paranier Charles <i>Retraité</i>	59 Bekri Hassen <i>Employé</i>
28 Ouaziz Hayette <i>Secrétaire Administrative</i>	
29 Garnier Bruno <i>Professeur des Lycées</i>	
30 El Ouardani Houda <i>Secrétaire</i>	
31 Khannoussi Abdellah <i>Peintre</i>	
32 Gomez de Olive Arnaïs <i>Etudiante</i>	
	<p>Les permanences de La Liste Citoyenne: Lundi de 18h à 19h au Bar de l'avenue, av E.Loubet Mercredi de 14 h à 15 h au Pains de Carnot, bd J. Janin Venez discuter du programme de la Liste Citoyenne. Voici la ville à laquelle nous aspirons Voici le Saint-Etienne de demain ! Ensemble nous pouvons imposer une vraie démarche participative Le 9 mars Votez pour la Liste Citoyenne ! Contact : 0610847940/ 0607802413 http://listecitoyenne.canalblog.com Liste Citoyenne 8 rue Boisson 42000 Saint-Etienne</p>